

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

14 février 2019 – 17h45 heures – Commune de Gajan -Salle des fêtes

Présents : Henri ANDRIEU, Daniel ARTAUD, Nathalie AURIAC, Rose BALAGUE, Jean-Pierre BAREILLE, Magalie BERNERE, Josiane BERTHOUMIEUX, Marie-Léone BLAIN, Gaëlle BONNEAU, Frédéric BONNEL, Jean BOUSSION, Monique BOUTONNIER, Gérard CAMBUS, Yves CARMOUZE, Alain CAU, Monique CHARLES, René CLASTRES, Michèle COLIN, Pierre CUXAC, Charles DAFFIS, Jean-Michel DEDIEU, Jean-Claude DEGA, Gilbert DE SACRAMENTO, André DESCOINS, Gérard DUBUC, Jean-Louis EYCHENNE, Pierre EYCHENNE, Gabriel FAURE, Jocelyne FERT, Aimé GALEY, Patrick GALY, Claude GESLIN, Michel ICART, Germain JOLIBERT, Patrick LAFFONT, Pierrette LAPEYRE, Aline LONG TORRELL, Denis LOURDE, Jean-Jacques MERIC, Catherine MERIOT, Alain METGE, Richard MEYNARD, Nadine NENY, Anselme POIGNANT, Denis PUECH, Claude PUJOL, Francis RESPAUD, Robert ROUDIL, Gérald ROVIRA, Alain SERVAT, Marc-Henri SEUBE, Yves SUTRA, Christine TEQUI, Roland TEYCHENNE, Robert THIRION, Alain TORTET, Elisabeth TOTARO, Gérard TOUGNE, Thierry TOURNE, Alain TOUZET, François VELTER, André VIDAL, Christiane VIGNAU, Jean-Noël VIGNEAU,

Procuration : Roland BERNIE à Patrick LAFFONT, Jean BOISVERT à André DESCOINS, Laurent BOUTET à Gérald ROVIRA, Etienne DEDIEU à Pierrette LAPEYRE, Léo GARCIA à Gaëlle BONNEAU, Jeanine MERIC à Catherine MERIOT, Christian ROUCH à Thierry TOURNE, Marie-Christine SOULA à André VIDAL,

Excusés : Simon BAVARD, Nejma BEUSTE, Bernard GONDRAN, Geneviève OSMOND, Evelyne ROLAIN-PUIGCEVER, Marc WOIRY, Alain LEVI, Ginette BUSCA, Gérard PONS, Rémy TOULZA, Maryse PERIGAUD, Christine TERRISSE, Christian CARRERE,

Absents : Alain BOURGEON, Emmanuel CECILE, Nadège COMBET, Raymond COUMES, Eric COUZINET, Patricia DANDURAND, Armindo DA SILVA, Jean-Claude DEDIEU, Rémy DEMOIZOIN, Sylvie DOMENC, Jean DOUSSAIN, Jean-Marc DURAN, Carole DURAN-FILLOLA, Jean-Paul FALGUIE, Léon-Pierre GALY-GASPARROU, Oscar GIROTTO, Lucien GRANIER, Yvan GROS, Georges HISPA, Bernard LAMARY, Alex MIROUSE, Noëlle MORALES, François MURILLO, Yvon OCHANDORENA, Elisabeth ORTET, Alain PONS, René PUJOL, Fatima RAFAI, Jacques RENOUD, Thierry RESPAUD, Martine FROGER, Gilles SOULA, Patrick TIMBART, Eric TORTECH, Patrick TURLAN,

Secrétaire de séance : Nathalie AURIAC

La séance est ouverte par M. le Président Jean-Noël VIGNEAU à 17h45.

ORDRE DU JOUR

- **Validation des procès-verbaux des Conseils Communautaires des :**
 - 12 décembre 2018
 - 20 décembre 2018

- **Décisions des Bureaux Communautaires des :**
 - 10 décembre 2018 (n° 125 à 140)
 - 10 janvier 2019 (n° 1 à 3)
 - 24 janvier 2019 (n° 4 à 6)
 -

1) DOSSIERS SOUMIS À DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Finances

- Débat d'Orientation Budgétaire - Budget Principal (rapport n° 1)
- Débat d'Orientation Budgétaire - Service des Eaux (rapport n° 2)
- Actualisation de l'indice de référence concernant les indemnités de fonction des élus (rapport n° 3)

Technique

- Décision d'agrément de principe immobilier pour le projet de construction d'une caserne de gendarmerie de Saint-Girons (rapport n° 4)

Education

- Tarifs des services périscolaires et extrascolaires transférés à la CCCP au 1^{er}/01/2019 (rapport n° 5)

Ressources Humaines

- Actualisation du tableau des emplois (rapport n°6)

2) QUESTIONS DIVERSES

Approbation des Procès-Verbaux des Conseils Communautaires des 12 et 20 décembre 2018

Le Président propose de passer au vote s'il n'y a pas de questions.

Votes pour : 72 contre : 0 abstention : 0

Décisions du Bureau communautaire

Les décisions prises en Bureaux communautaires des 10 décembre 2018, 10 janvier et 24 janvier 2019 ont été portées à la connaissance de l'ensemble des élus communautaires.

Monsieur le Président demande à l'assemblée s'il y a des questions par rapport à ces décisions.

Le Conseil Communautaire prend acte des décisions du Bureau communautaire n°BUR-2018-125 à BUR-2018-140 et n°BUR-2019-001 à BUR-2019-006 prises dans le cadre de sa délégation.

Arrivée de Alain LEVI, Ginette BUSCA, Gérard PONS, Rémy TOULZA, Maryse PERIGAUD, Christine TERRISSE, Christian CARRERE avec procuration de Nejma BEUSTE.

1) Dossiers soumis à délibérations du Conseil Communautaire

Finances

- Débat d'Orientations Budgétaires - Budget Principal

M. Michel Icart présente le rapport. (cf documents en annexe intitulé « Débat d'orientations budgétaires » « Programme Pluriannuel d'Investissement 2019 »)

➤ **Vote** **pour : 80** **contre : 0** **abstention : 0**

Départ de M. Alain TOUZET

- Actualisation du tableau des emplois

M. Alain Servat présente le rapport.

Afin de répondre aux besoins organisationnels des services, l'assemblée délibérante décide la création d'emplois permanents, dans les cadres d'emplois et selon les quotités hebdomadaires suivants :

Filière administrative			
Attaché	A	CREATIONS : 2 TC	1 Adjoint à la direction des affaires juridiques 1 Directeur de l'aménagement
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	CREATION : 1 TC	1 Lauréat à un concours (service des finances)
Filière technique			
Adjoint technique	C	CREATIONS : 2 TNC 0,5	1 Assistant technique au développement du sport outdoor 1 Agent de déchèterie au service déchets
Adjoint technique	C	CREATIONS : 4 TC	1 Agent de quai au service déchets 2 Agents techniques aux services interventions de proximité et travaux 1 Mécanicien
Filière sportive			
ETAPS Principal de 2 ^{ème} classe	B	CREATION : 1 TC	1 Educateur des APS
ETAPS	B	CREATIONS : 2 TC	2 Maitres-Nageurs Sauveteurs
Filière culturelle			
Assistant de conservation	B	CREATION : 1 TC	1 Bibliothécaire à Labastide de Sérrou
Adjoint du Patrimoine	C	CREATION : 1 TNC à 0,6	1 Agent de médiation culturelle au service du patrimoine

**SOIT 10 CREATIONS D'EMPLOIS A TEMPS COMPLET
ET 3 CREATIONS D'EMPLOIS A TEMPS NON COMPLET**

TC = Temps Complet ; TNC = Temps Non Complet

➤ **Vote** **pour : 78** **contre : 0** **abstention : 1**

Départ de Yves CARMOUZE, Gérard DUBUC, Christian CARRERE (avait la procuration de Nejma BEUSTE) (donne procuration à Alain SERVAT) Thierry TOURNE (avait la procuration de Christian ROUCH)

- Débat d'Orientation Budgétaire - Service des Eaux

M. Jean BouSSION présente le rapport (cf document en annexe intitulé « DOB Eau 2019 »)

➤ **Vote** **pour : 74** **contre : 0** **abstention : 0**

Sortie de Gilbert DE SACRAMENTO

- Actualisation indice de référence concernant les indemnités de fonction des élus

M. Michel Icart rappelle la note d'information de la Préfecture de l'Ariège du 16 janvier 2019 relative à l'actualisation de l'indice de référence des indemnités de fonction des élus et propose l'actualisation de l'indice brut, soit 1027, à compter du 1^{er} janvier 2019 après avis favorables de la commission Finances et du Bureau. (indice brut précédent 1015).

➤ **Vote** **pour : 73** **contre : 0** **abstention : 0**

Technique

- Décision d'agrément de principe immobilier pour le projet de construction d'une caserne de gendarmerie de Saint-Girons

M. le Président présente le rapport. Il rappelle le projet de construction d'une caserne de gendarmerie sur la commune de Saint-Girons. La gendarmerie sollicitait 8 500 m² de foncier minimum pour la réalisation de l'opération. La parcelle n°3810 proposée initialement par la CCCP a été réduite en raison de la création d'une voirie réalisée par la mairie de Saint-Girons afin de desservir un lotissement à proximité suite à l'extension des bâtiments Chausson. La parcelle 3810 porte aujourd'hui le n° 8822 et ne comprend plus que 8 184 m². La CCCP a demandé à la gendarmerie si la nouvelle parcelle n° 1822 était suffisante. La gendarmerie, en réponse, a proposé de rajouter en remplacement, la parcelle attenante n° 3811 d'une surface de 243 m². La gendarmerie rappelle la nécessité de soustraire de cette dernière parcelle une servitude (canalisation d'eau). Les travaux de déplacements de cette canalisation seraient réalisés par le service des Eaux et le coût s'élèverait entre 120 et 130 000€ (réalisation devis). Il convient de délibérer sur cette nouvelle décision d'agrément de principe qui fait suite aux modifications citées ci-dessus.

Il rappelle que le prix de vente du foncier par l'Etat s'élevait à l'origine à 290 000€, il est aujourd'hui de 183 000€ ht.

M. le Président informe les Membres du Conseil qu'une demande de portage de l'opération a été adressée à l'office HLM de l'Ariège qui pourrait prendre en charge la construction. La CCCP est dans l'attente d'une réponse.

Dans le cadre de ces modifications, la gendarmerie sollicite la CCCP pour une nouvelle délibération pour la poursuite du projet de construction qui viendra confirmer son engagement à conduire le projet conformément aux conditions juridiques et financières du

dispositif du décret n°93-130 du 28/01/1993 et du référentiel d'expression des besoins définis par la DGGN/BPI par décision modificative d'agrément de principe n° 7.491 GEND/DSF/SDIL/BPI du 2 février 2015.

➤ **Vote** **pour : 73** **contre : 0** **abstention : 0**

Education

- Tarifs des services périscolaires et extrascolaires transférés à la CCCP au 1^{er}/01/2019

Mme Nadine Neny présente le rapport. Elle précise qu'il existe une pluralité de tarifs qui tiennent compte des revenus et du quotient familial conformément au règlement de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF). Les tarifs votés par les communes pour l'année 2018-2019 sont les suivants :

SIVE	Quotient familial inférieur à 435€	Quotient familial compris entre 436 et 630€	Quotient familial supérieur à 630€
ALAE de Castillon	8€ par trimestre par enfant	12€ par trimestre par enfant	16€ par trimestre par enfant

SIVE ALAE Engomer	Quotient familial inférieur à 435€	Quotient familial compris entre 435.01 à 530 €	Quotient familial compris entre 530.01 à 670€	Quotient familial compris entre 670€ et 999€	Quotient familial supérieur à 999 €
Pour le 1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant	8€ par mois	8.5€ par mois	9€ par mois	10 € par mois	11 € par mois
Pour le 3 ^{ème} enfant	6€ par mois	6,5 € par mois	7€ par mois	8€ par mois	9€ par mois
Pour le 4 ^{ème} enfant	5€ par mois	5,5 € par mois	6€ mois	7€ par mois	8€ par mois
Pour le 5 ^{ème} enfant	4€ par mois	4,5 € par mois	5€ par mois	6€ par mois	7€ par mois

Commune	Quotient familial inférieur à 435€	Quotient familial compris entre 435.01 à 530 €	Quotient familial compris entre 530.01 à 670€	Quotient familial supérieur à 670€
ALAE OUST Matin et soir	30 € par an	31 € par an	32 € par an	33 € par an
ALAE OUST				

Matin et soir (pour 1 enfant supplémentaire)	15€ par an	15.5€ par an	16€ par an	16.5€ par an
ALAE midi	1.00€	1.50€	1.75€	2.00€
Accueil Mercredi Après-midi OUST	4€ par an	4.5€ par an	4.75€ par an	5€ par an

Commune	Quotient familial inférieur à 435€	Quotient familial compris entre 435.01 à 530 €	Quotient familial compris entre 530.01 à 670€	Quotient familial supérieur à 670€
ALAE Saint Lizier (de 12 à 14h)	0.15€ par heure de présence	0.20€ par heure de présence	0.25€ par heure de présence	0.30€ par heure de présence
ALAE Saint Lizier (de 16 à 17h)	0.15€ par heure de présence	0.20€ par heure de présence	0.25€ par heure de présence	0.30€ par heure de présence
ALSH extrascolaire (demi journée)	5€	5.10 €	5.20 €	5.30 €
ALSH extrascolaire (journée)	10€	10.20 €	10.40 €	10.60 €

Saint-Lizier - Repas : 3,91€

Mme la vice-présidente propose de maintenir ces tarifs jusqu'à la fin de l'année scolaire, en sachant qu'un projet d'harmonisation des tarifs à l'échelle du territoire sera présenté ultérieurement pour la période scolaire 2019-2020.

Les membres de la commission Finances ont émis un avis favorable en date du 16 janvier 2019, les membres du Bureau communautaires ont émis un avis favorable le 24 janvier 2019.

➤ **Vote pour : 73 contre : 0 abstention : 0**

3) Questions Diverses

Pas de question

M. le Président informe les Membres du prochain Conseil Communautaire le jeudi 21 mars.

Séance levée par M. le Président à 20h

